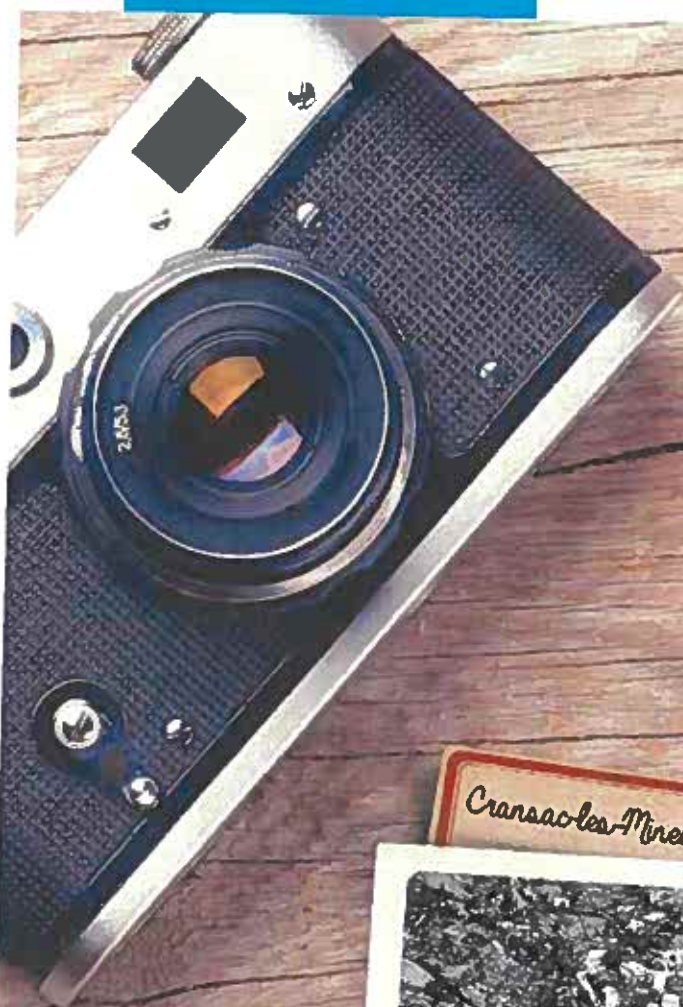


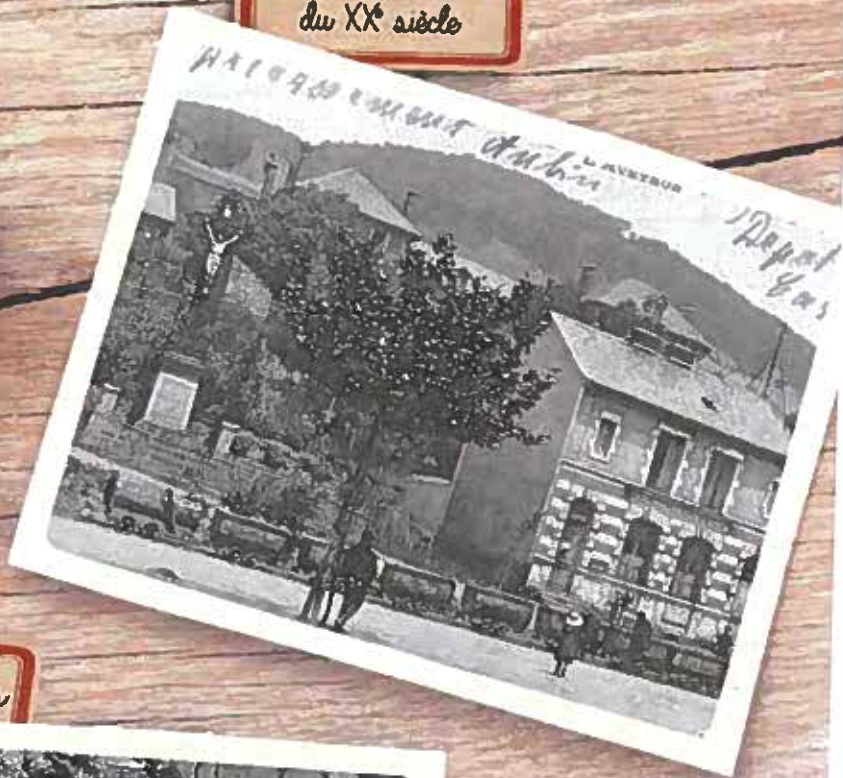
Cransac les Thermes



BULLETIN MUNICIPAL N°01



La Poste au début
du XX siècle



Cransac-les-Mines



"L'avenir
est une porte,
le passé
en est la clé"

Victor Hugo

Cransac-les-Thermes
une ville pleine nature



on

Entretien de Chaudière  **CHAUFFAGE CLIMATISATION SERVICE 12**

Thierry Raygade

Dépannages **GAZ - MAZOUT**

TOUTES MARQUES **Régulations**

 **05 65 63 64 80**

Le Vignal - 12110 CRANSAC - ccs12@orange.fr

GUILLAUME PORTAL

- Maçonnerie
- Béton armé
- Enduit façade
- Monuments funéraires
- Gravure

05 65 63 07 75 - ets.portalguillaume@orange.fr

Lieu-dit Le Sucoi - 12110 CRANSAC

LA RIVIÈRE FÊTE SES 100 ANS

La Rivière Distribution va à la découverte de l'innovation cosmétique d'ici et d'ailleurs pour mieux servir ses clients.

artés  **Tan TOWEL**  **V10 Plus**  **REVITALASH COSMETICS**  **PERFECT WHITE**

www.beaute-select.com *on*

Sommaire

CRANSAC-LES-THERMES / N°1

- 5 LE MOT DU MAIRE
- 6 TROMBOSCOPE
- 8 LA MUNICIPALITÉ EN ACTION
- 9 DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ
- 10 FINANCES 2020
- 11 SÉCURITÉ
- 12 CULTURE
- 13 COMMUNICATION
- 14 ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE
- 16 TRAVAUX
- 18 ÉCOLES
- 19 ACTION SOCIALE
- 20 DÉMOGRAPHIE MÉDICALE
- 21 PROJET : CRANSAC VILLE DE DEMAIN



8



12



15



21

on

CLINIQUE VÉTÉINAIRE DE LA DÉCOUVERTE

Dr DUSSAUSSOY Emilie

4 rue Emma Calvé
12300 DECAZEVILLE
☎ 05 65 43 07 51

du Lundi au Vendredi
8h30 à 12h et 14h à 17h



**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER
ou ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

07 86 39 95 33

laurent.mazars@safiti.fr



BOUTEILLE & FILS

CHARPENTE • COUVERTURE ZINCUIÈRE • MENUISERIE

CHARPENTE
COUVERTURE ZINCUIÈRE
MENUISERIE

12110 CRANSAC
LES ESCARDES
☎ 05 65 63 01 48
bouteille.mazars@orange.fr

Conception / Réalisation / Régie



Le GIULLA - 825, rue André Ampère - CS10511
13593 AX-EN-PROVENCE - CEDEX 3
Tél. 04 42 97 50 30 - Fax 04 42 97 61 04

Réproduction interdite - Modèle déposé
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2021

contact@cgso.fr • www.cgso.fr

Voleda.fr

Spécialiste de l'autocollant
Sérigraphie impression textile
Broderie

Impression numérique
cadeaux (panneaux, banderole)
etc...

Patrick Lozano
10 bis rue Edouard Vaillant - 12300 DECAZEVILLE
☎ 05 65 43 04 55 - 06 30 80 96 91
www.idcadeaux-serigraphie.com

BOULANGERIE

Julienne
Sébastien
Sébastien

La Tradition Pâtisserie • Maison Falip
Murelles-Vallon : 05 65 71 75 35 | Fribourg : 05 65 43 08 10
www.specialite-aveyronmaison.fr

Les Solutions de la Communication
Bulletins, Agendas, Guides pratiques & touristiques,
Plans, Publicité, Création graphique, Impression...

COUVERTURE
ÉDITIONS
OFFICIELLES

COUVERTURE
ÉDITIONS
OFFICIELLES

www.solutionsdecommunication.fr

édito

LE MOT DU MAIRE

Chères Cransacoises,
chers Cransacois,

La nouvelle équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire, a pris ses fonctions depuis plusieurs mois dans un contexte particulier, singulier et grave.

En effet, la crise sanitaire a plongé notre monde dans une situation humaine, sociale et économique totalement inédite dont les conséquences multiples risquent de se prolonger encore plusieurs mois. Sur un plan communal, notre rôle d'élus a été de veiller aux conditions des plus vulnérables de façon à s'assurer de leur situation en égard, pour certains, à leur isolement.

Beaucoup de personnes ont connu les affres causées par ce virus, ont eu à déplorer la perte d'un être cher, ont connu des difficultés dans leur activité professionnelle, commerciale, artisanale. Beaucoup ont œuvré aussi pour soigner, aider et permettre que nous puissions continuer à vivre. Qu'ils en soient à nouveau remerciés.

Dans de telles circonstances, et sans polémique aucune, on peut dire que conduire un pays, une région, un département, une commune devient particulièrement délicat et difficile, sans pour autant tout exclure, mais sans pour autant tout bannir. C'est dans de tels moments qu'il est primordial d'essayer de construire dans l'union avec un esprit d'humilité. Qui peut se vanter d'avoir le monopole de la vérité ? Qui peut se glorifier de détener la solution ? « La critique est aisée et l'art est difficile ». Cette citation est vraiment intemporelle.

Aujourd'hui, à CRANSAC, nous avons besoin d'espérer, en l'avenir et nous souhaitons pour suivre le renouveau de notre ville, en restant bien évidemment réalistes mais avec l'ambition de mener à bien des projets structurants d'avenir. C'est pourquoi, dès demain, dans les pages qui suivent, mes collègues vous présentent, chacun dans le domaine de ses compétences et de ses missions, les actions et projets que nous souhaiterions conduire sur l'ensemble de la mandature d'ici à fin juin 2026.

Cependant, il faut être patients sur les moyens qui sont et seront nécessaires pour déployer ce plan d'actions. En effet, les moments difficiles que nous avons traversés en 2020 avec la crise sanitaire et qui se poursuivent encore nous rappellent la fragilité de nos ressources budgétaires. Elles sont liées bien entendu à l'activité économique générale et, pour notre Commune en particulier, à une bonne tenue de nos secteurs phares qui sont l'Etablissement Thermal et le Casino. Les recettes fiscales émanant de ce dernier ont ainsi diminué, impactant fortement notre budget et donc nos possibilités d'investissement.

Tous nous devons aussi de rappeler combien la bonne santé de notre économie passe bien évidemment par le développement de DECAZEVILLE Communauté. Il est clair et indéniable que notre Commune ne peut pas avancer « seule dans son coin ». Nous avons besoin du concours de la Communauté de Communes pour progresser, car notre complémentarité, nos richesses, nos diversités et nos atouts s'acquiescent et bénéficient à tout le territoire et ce, dans tous les domaines.

C'est pourquoi, nos réflexions ne doivent pas rester uniquement cransacoises, elles engagent une plus large ouverture pour mieux faire connaître notre territoire, mieux le faire partager, nos expériences, mieux faire changer l'image de notre « bassin », sans pour autant gonfler nos dépenses qui constituent notre culture et nos racines.

C'est dans un esprit consensuel tant communal que communautaire que nous devons placer ce mandat qui sera décisif pour l'avenir de notre territoire.

Je vous assure de la motivation de l'équipe municipale et de son envie d'aller de l'avant. Je remercie tous les annonceurs qui ont permis l'impression de ce bulletin ainsi que les élus qui ont travaillé à sa rédaction.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Michel RAFFL
Maire de CRANSAC-LES-THERMES



trombino



Les élus de la majorité



Paul Aguiar



Bernard Canac
Adjoint coadjuteur de vie
et communication



Alexandra Alet



Marie-Line Delansay



Michel Raffi
Maire et élu
communautaire



Michel Cannac
1^{er} adjoint
finances



Jean-Pierre Alet
Adjoint aux travaux



Michel Dissac

NO

Les élus de l'opposition



Liste

Echeverria

Elue

indépendante



Patricia Lacombe
Adjointe écoles
et CCAS



Michel Manzari
Délégué sécurité



Elodie Martin-Mussa



Olivier Martin-Mussa



Chantal Mazenq
Elue communautaire



Hélène Mouly



Joëlle Sanchez
Adjointe culture
et associations



Laurence Szczepaniak



Jean Echeverria



Christian Torno



Angélique
Deglise-Favre

NO

Un Bureau Municipal en action



Des réunions de travail hebdomadaires

Comme cela avait été annoncé au moment de la campagne électorale le bureau municipal se réunit systématiquement tous les mardis matins de 9h00 à 11h30. Y participent le Maire, M Raffi, les Adjoints, Michel Cannac, Joëlle Sanchez, Bernard Canac, Patricia Lacombe, Jean-Pierre Alet, l'adjoint communal Chantal Mazenq et la DGS (Directrice Générale des Services) Anne Delmon. Chaque réunion, qui commence par un inventaire de l'agenda sur les 15 jours, fait l'objet d'un compte rendu écrit. Durant ces temps d'échanges très riches, chaque élu prend la parole pour évoquer, selon son domaine d'intervention, les sujets à traiter ou les questions rencontrées la semaine précédente. Chaque action retenue est attribuée à un participant pour qu'il la mette en œuvre et en assure le suivi (travaux, devis, sécurité, école, cadre de vie...).

Des permanences en mairie

Tous les samedis matins, à tour de rôle, de 9h30 à 11h30 le Maire, les

Adjoints et le Délégué assurent une permanence en mairie, ouverte à la population.

Des rencontres avec l'ensemble des partenaires

Dès le confinement de printemps, le bureau municipal s'est attaché à rencontrer l'ensemble de ses partenaires. Ces rencontres ont permis d'une part de faire connaissance, d'autre part de faire découvrir la ville à ceux qui ne la connaissent pas et d'exposer en particulier le projet de mandature « Cransac : ville de demain » (sur lequel nous reviendrons plus loin). Ainsi, ont été reçus ou visités :

- Mme Rodrigo, Sous-Préfète de Villefranche-de-Rouergue
- M Galliard, Président du Conseil Départemental
- M Bérard : Conseiller Régional
- M Cabrol et Mme Pierini, Conseillers Départementaux
- M Marc, Sénateur
- M Costes, Président de la CCI
- Mme Sahuet, Présidente de la Chambre des Métiers
- Mme Escourrou de la Banque des Territoires

- M Perez, Président de l'Office Départemental HLM
- Mme Cahuzac, Directrice du CAUE 12, Mme Jouille et M Fernandez du Conseil Départemental
- Mme Javourez du PETR Centre Ouest Aveyron
- M. Lapeyre de l'Etablissement Public Foncier
- La venue de Mme la Députée Anne Blanc a dû être reportée

Il faut ajouter à cette liste les nombreux échanges avec Decazeville Communauté, en particulier le service urbanisme (M. Gineste et Mme Jouanne), la mairie d'Aubin et son nouveau magistrat M. Alexandre, sans oublier les visites aux PME installées sur notre commune, notamment La Rivière, Voleida et l'IME d'Opteo. Sy ajoutent le Casino et les Thermes.

DECAZEVILLE
COMMUNAUTÉ

Un territoire de vie et de partage

L'intercommunalité est le regroupement de Communes ou de Communautés de Communes. En 2017, les Communautés de Communes de DECAZEVILLE-AUBIN et de la VALLE du LOT ont fusionné pour donner naissance à DECAZEVILLE Communauté.

Dans les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers communaux sont élus (au total 31 conseillers communaux pour les 12 Communes) en même temps que les conseillers municipaux en respectant la parité. Pour Cransac, sont élus **Michel Raffi** (3^e vice président de DECAZEVILLE Communauté en charge du Tourisme et du Thermalisme) et **Chantal Mazenq**.

Par la suite, le Conseil Communautaire élit le Président (François Marty, Maire de Decazeville) et les vice présidents qui composent le bureau. Les commissions qui représentent les compétences communales, sont composées d'un Président et de membres issus du conseil communautaire et de quelques conseillers municipaux des 12 Communes. Decazeville Communauté est composée de 12 communes : ALMONT-LES-JUNIES, AUBIN, BOISSE-PENCHOT, BOUILLAC, CRANSAC-LES-THERMES, DECAZEVILLE, FIRMI, FLAGNAC, LIVINHAC-LE-HAUT, ST PARTHEM, ST SANTIN ET VIVIEZ.

Plusieurs élus Cransacois travaillent dans des commissions thématiques de Decazeville Communauté.

- Administrations, Générale et Finances (Michel Raffi, Michel Cannac, Hélène Mouly)
- Environnement GEMAPI (Bernard Canac, Marie-Line Delansay, Angélique DEGLISE-FAVRE)
- Développement économique commerce artisanat (Michel Raffi, Jean-Pierre Alet, Angélique DEGLISE-FAVRE)
- Urbanisme et habitat (Michel Raffi, Bernard Canac, Elodie MARTIN-MUSSA)
- Action sociale, transports et mobilité (Michel Cannac, Patricia Lacombe, Chantal Mazenq)
- Action culturelle (Joëlle Sanchez, Patricia Lacombe, Angélique DEGLISE-FAVRE)

La compétence Tourisme a été transférée des Communes vers la Communauté de Communes. Elle a été confiée à l'Office de Tourisme et du Thermalisme Communautaire dans le cadre d'un statut EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) qui met en œuvre la politique du Tourisme du territoire. Son organe délibérant est le Comité de Direction composé de :

- 14 Conseillers communaux titulaires, dont pour Cransac-les-Thermes, Michel Raffi et Chantal

MAZENQ :

- 11 Représentants titulaires des socioprofessionnels du tourisme. Michel Raffi a été élu Président de l'Office de Tourisme et du Thermalisme Communautaire dont Mme Magali SOUBIROUX assure la Direction. Il comporte 3 bureaux d'accueil : CRANSAC-LES-THERMES, DECAZEVILLE et FLAGNAC. Le bureau de CRANSAC-LES-THERMES est le siège de la structure.

Il est à noter que l'Office de Tourisme et du Thermalisme est classé en catégorie 1^{ère} (seuls trois autres Offices bénéficient de ce classement en Aveyron, ceux de MILLAU, RODEZ et ROQUEFORT-ST-AFFRIQUE). Il est également détenteur de la marque nationale Qualité Tourisme.

Il est composé d'une équipe de 7 permanents ainsi que des saisonniers. Il exerce ses compétences sur le territoire de Decazeville Communauté qui compte près de 20 000 habitants. Il agit à partir de 3 pôles de compétences :

- Pôle Accueil, Information, Communication
- Pôle Développement Commercial et Promotion
- Pôle Exploitation et Gestion des équipements dont l'espace scénographique de ST PARTHEM et le bateau promenade-restauration, FOLT.

Chantal Mazenq,
élue communautaire



DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ

05 65 43 95 00

DESSINER L'ART ET L'ENSEMBLE

Du côté finances

Michel Cannac, Président de la Commission Finances (avec pour membres, Jean Pierre Alet, Bernard Canac, Hélène Mouly, Patricia Lacombe, Michel Dissac, Joëlle Sanchez, Olivier Martin-Mussa, Jean Echeverria, Christian Torréro, Angélique Deglise-Favre) nous présente le Compte Administratif de l'année 2020.

**FONCTIONNEMENT
POUR UN MONTANT
TOTAL DE 1 570 751,02 €**



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

**RECETTES DE
FONCTIONNEMENT
POUR UN MONTANT
TOTAL DE 1 794 074,72 €**



**DEPENSES
D'INVESTISSEMENT
POUR UN MONTANT
TOTAL DE 417 833,61 €**



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

**RECETTES
D'INVESTISSEMENT
POUR UN MONTANT
TOTAL DE 551 852,13 €**



Au niveau des prévisions des dépenses de fonctionnement:

La rubrique Charges à caractère général correspond aux frais d'énergie des bâtiments communaux, aux achats de fonctionnement pour les différents services de la mairie, les assurances.....

La rubrique Autres charges de gestion courante correspond aux frais liés aux élus, aux subventions versées aux associations, aux compensations de charges du service incendie et transport.....

Le coût lié à la Covid-19 représente une charge supplémentaire pour la commune de 19 753,89 €



Au niveau des prévisions des recettes de fonctionnement:

La rubrique Dotations et participations correspond aux dotations de l'état, subventions, fonds départemental....

La rubrique Autres produits de gestion courante correspond aux revenus des immeubles



Au niveau des prévisions des dépenses d'investissement:

La rubrique Immobilisations corporelles correspond aux achats de bâtiments, de matériels sécuritaires....

La rubrique Opération d'équipement correspond aux travaux liés à la :



Au niveau des prévisions des recettes d'investissement:

La rubrique Dotations, fonds divers et réserves correspond au FCTVA et taxes diverses



La Commission « Sécurité » est pilotée par Michel MANZARI. Délégué à la sécurité. En sont membres : Michel Cannac, Jean-Pierre Alet, Bernard Canac, Michel Dissac, Laurence Szczepaniak, Olivier Martin-Mussa, et Angélique Deglise-Favre.

La sécurité :

UNE PRÉOCCUPATION AU QUOTIDIEN

Une commission, des constats

Elle a pour vocation d'exposer les problèmes rencontrés et d'essayer de les résoudre. Aujourd'hui, la sécurité à Cransac, concerne essentiellement la sécurité routière (vitesse et stationnement) notamment aux abords des établissements scolaires et des commerces, la lutte contre les incivilités, la petite délinquance.

Des réalisations pertinentes

- Le marquage au sol afin de sécuriser l'entrée des écoles a été refait, ainsi que la pose de panneaux indicatifs des écoles Jacques Prévert et Emile Zola

- Des panneaux « interdiction de baignade » ont été installés près de la fontaine du Parc Thermal
- Relevés de vitesse rue Jules Guesde et route de Lavernhe (qui n'ont pas révélé de vitesses excessives)
- Matérialisation d'un espace de stationnement PMR (personnes à mobilité réduite) à l'arrêt de bus « Les Carillons »

- Prise d'un arrêté municipal sur l'entretien des terrains laissés à l'abandon par les propriétaires et publi-

cation d'une note de la Préfecture sur l'obligation de débroussaillage et d'entretien faite aux propriétaires, pour éviter les incendies. Interdiction des feux et nécessité de porter les déchets verts à la déchetterie

- Coopération avec les services de police par rapport aux actes de petite délinquance, aux incivilités et aux désagréments provoqués par les « voitures ventouses »

Des projets à venir

- Sécurisation de la côte des Faysses avec interdiction aux camions de circuler sur cette voie

- Des plots interdisant le stationnement au carrefour de la rue du 1^{er} mai avec la rue Paul Oustry seront disposés sur les zébrés, ainsi que la matérialisation de flèches directionnelles vers la rue du Général Artous

- Installation de barrières et poteaux interdisant le stationnement sur les trottoirs devant le Casino et devant la salle d'accueil, ainsi que devant la pharmacie et les commerces

- Une réflexion en cours sur le stationnement place de la Treille et avenue Jaurès
- Reflexion à mener sur la vitesse

et la traversée de la route dans le quartier du cimetière

- Reflexion sur l'achat d'un radar pédagogique

- Remplacement du défibrillateur vandalisé

- Une réflexion est menée sur la réduction de la largeur de certaines voies de circulation pour réduire la vitesse en centre ville dans le cadre du projet Bourg Centre

- Prise de contact avec les services techniques de la ville de Decazeville sur la question de la vidéosurveillance

- L'adressage : une nécessité.

Nombreux sont les cransacois qui réclament une identification correcte de leur maison, de leur rue ou de leur quartier. Ce vaste chantier est celui de l'adressage. Il sera entrepris cette année et s'achèvera mi-2022. Un organisme a été choisi pour accompagner les élus. La 1^{ère} phase (2021) consistera à relever et à identifier tous les points topographiques de la commune. La 2^e phase (2022) sera celle de l'achat et de l'installation des différentes plaques. Le budget est estimé à 20 000 €.

Le Président de la commission Sécurité, Michel Manzari



ON

Cransac, une ville de culture... QUI S'IGNORE...

Contrairement aux apparences, Cransac possède un patrimoine culturel important, et bien souvent ignoré. Des sites historiques, d'autres plus contemporains recèlent de véritables trésors que les Cransacois eux-mêmes passent trop souvent sous silence. Rappels importants...

Commission culture et patrimoine : Joëlle Sanchez, Chantal Mazeng, Marie Line Delansay, Elodie Martin Mussa, Bernard Canac, Jean Pierre Alet, Jean Echeveria, Angélique Deglise Favre

Dans le Parc Thermal, initié par « la Tribu des Piéternes », existe une sculpture originale représentant un pôle :

• 1^{er} pôle : le **mât-mémoire** dans le parc thermal, est situé exactement à l'endroit où se trouvait le Puits n°1 ;

• 2^e pôle : la **salle des archives** qui est un bâtiment historique jusqu'il s'agit des anciennes écuries de la gendarmerie ;

• 3^e pôle : le **coffrage muséologique** dans le bâtiment de l'Événail, à l'intérieur même du musée des habitants ;

Il y a ensuite le musée « Les Mémoires de Cransac » qui retrace l'histoire de Cransac-les-Eaux, Cransac-les-Mines et le renouveau du thermalisme depuis 1963 avec Cransac-les-Thermes ;

Une fresque géante datant de 1952, dans le cœur de l'église, peinte par un artiste toulousain Henri Guérin, est un chef-d'œuvre contemporain unique ;



vivante, gorgé de souvenirs, où les anciens et les plus jeunes se retrouvent au quotidien pour parler d'hier et envisager demain. Tout près de là, la galerie murée de la dynamiterie des mines de Campagnac a été récemment peinte par un artiste local.

Un parcours Street Art verra le jour en 2021, avec 2 ou 3 œuvres. Il s'agit là d'art dans l'espace public et de ce fait accessible à tout public et de gratuit.

La Présidente de la commission Culture, Joëlle Sanchez



Mieux communiquer POUR MIEUX INFORMER LES CRANSACOIS

Le constat : « Il n'en faut pas trop mais il faut ce qu'il faut », tel est le constat posé par les deux vice-présidents de la Commission Communication Bernard Canac et Olivier Martin-Mussa. En sont membres : Elodie Martin-Mussa, Hélène Mouly, Chantal Mazeng, Marie-Line Delansay, et Paul Aguiar.

Nous vivons dans un monde dans lequel il est nécessaire de communiquer avec l'ensemble de nos concitoyens, aussi souvent que nécessaire. Cette information doit être pertinente, juste, objective et équilibrée. Pour ce faire, 3 angles d'action ont été privilégiés : le Bulletin Municipal, le site internet de la commune et l'application « Panneau Pocket ».

1- Le bulletin municipal

Même si c'est un classique dans la communication communale il n'en demeure pas moins qu'il reste un incontournable. Aussi, et vous avez le premier numéro entre vos mains, vous le retrouverez régulièrement dans vos boîtes aux lettres, distribué par les élus. Cette publication ne coûte rien au budget de la commune ; elle est entièrement financée par des recettes publicitaires collectées par l'Événail, sur lettre d'accréditation de la mairie. Nous remercions vivement l'ensemble des annonceurs. Ce premier numéro sera pour nous une première expérience de cette façon de travailler. Il conviendra d'analyser les points forts et ceux restants à améliorer pour que les parutions à venir progressent et correspondent autant que faire se peut à vos attentes.

2- Le site internet de la commune

Après avoir analysé la situation la commission a décidé deux choses : le site actuel sera actualisé et conservé en l'état en 2021 (un changement de site engendrerait des dépenses significatives et non indispensables pour l'année à venir) et la formation des nouveaux élus à sa gestion (réalisée en novembre dernier). Après avoir reçu de la part de l'entreprise qui a conçu et installé le site internet la formation indispensable à sa gestion, ce dernier a fait l'objet d'un grand nettoyage (de nombreuses infos y figurant étaient obsolètes). En même temps, la pagination a été repensée et les photos actualisées. Désormais, le site sera géré de façon à ce que les informations qu'il délivre soient justes et actualisées aussi souvent que nécessaire.

Ainsi, chaque habitant, curiste, touriste... est informé au jour le jour et en temps réel sur :

- La sécurité comme les alertes météo, les arrêtes préfectoraux...
- Les informations pratiques comme les coupures de courant, d'eau, la distribution des sacs poubelles, les travaux qui impactent la vie locale, les routes barrées...
- Les informations sur la vie scolaire, associative et sportive : kermesses, quêtes, assemblées générales, fêtes...
- Les informations municipales : publication d'arrêtés municipaux, permanences, acquisitions, projets...

En plus de cela que le répondeur téléphonique de la mairie a été repensé

- Le camping : site internet et page Facebook
- Création récente du site internet pour assurer la promotion du camping (emplacements, services, tarifs, horaires, réservations, ...)
- La gestion de la page Facebook du camping municipal a fait l'objet d'une réflexion partagée entre Sandra, la gestionnaire du camping et la commission, afin d'optimiser son utilisation.

3- Panneau Pocket

L'application « Panneau Pocket » a séduit les membres de la commission, par son coût peu élevé (moins de 250€ par an pour le budget), sa facilité d'emploi et la pertinence de son utilisation pour celles et ceux qui téléchargent l'application sur leur Smartphone. Elle permet au quotidien et en direct, de recevoir sur votre téléphone portable, sur votre tablette et même sur votre ordinateur de nombreuses informations sur la vie municipale.



Les sujets à venir

- La refonte totale du site internet sera posée en 2021 (impact sur le budget 2022).
- L'installation, en centre ville d'un panneau sur lequel figurera le plan de la ville et des alentours, avec des informations pratiques, sera mise à l'étude.

Les co-Présidents de la commission Communication, Bernard Canac et Olivier Martin-Mussa

GM

Environnement, cadre de vie et urbanisme :

3 DÉFIS POUR DEMAIN

La commission Environnement, Cadre de Vie et Urbanisme est co présidée par Elodie Martin Mussa et Bernard Canac. En sont membres : Patricia Lacombe, Chantal Mazenq, Laurence Szczepaniak, Alexandra Alet, Olivier Martin Mussa, Marie Line Delansay, Jean Echeverria et Angélique Deglise Favre.

Des constats et des objectifs clairs :

La commission s'est fixée plusieurs objectifs, sur la durée du mandat, objectifs retenus en fonction des constats observés et des remarques formulées par les Cransacais.

Il est impératif que Cransac soit propre, belle et fleurie, ce qui la rendra accueillante et attractive. Nous voulons conserver notre label 2 fleurs, apporter du charme et de la modernité à Cransac.



Il faut que ce cadre de vie incite ceux qui viennent à Cransac à y séjourner ou mieux à habiter dans une ville où il fait bon vivre. L'environnement doit être respecté dans le cadre d'une démarche citoyenne et raisonnée, afin de préserver les écosystèmes et les ressources naturelles. L'urbanisme doit faire l'objet d'une attention toute particulière, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUI-H). Enfin, pour la commission, le périmètre d'action sera d'agir sur toute la commune, du cœur de la ville jusqu'aux extérieurs pour les cransacais, pour les curistes, les touristes et les personnes de passage. La nouvelle équipe en place depuis peu est motivée et veut s'investir en réalisant elle-même des actions.

Des moyens à mettre en œuvre :

Concernant les moyens, nous allons nous appuyer sur les prestataires et les services techniques de la ville, sensibilisés à nos attentes grâce à de fréquentes rencontres. Quand cela sera nécessaire il sera fait appel à des sous-traitants. Nous mobiliserons aussi ponctuellement les habitants sur des opérations spécifiques. Nous souhaitons également associer à notre démarche les établissements scolaires.

De nombreux projets à hiérarchiser et à mettre en œuvre

Des journées citoyennes seront organisées dès que nous sortirons de la crise sanitaire pour que chacun d'entre nous soit fier d'habiter Cransac et de le défendre contre les incivilités qui malheureusement se développent ici ou là.

Concernant le fleurissement, nous constatons que la visibilité de certains carrefours est rendue difficile par les massifs fleuris ; ces massifs seront repensés. Ils seront repensés. Les plantes imposantes ont été rabattues pour redonner de la visibilité. Les espaces fleuris de Cransac vont être repensés, améliorés, changés au niveau des essences ; de nouveaux espaces seront créés. La commission s'est engagée, avec le jardinier de la ville, pour l'aider dans l'embellissement mais aussi le laisser donner cours à son imagination sur certains sites.

Le climat est une zone sensible. C'est un lieu cher aux Cransacais. Une nouvelle démarche est mise en place pour l'entretien. Nous réfléchissons à le rendre plus agréable et plus sûr en imaginant pour un proche avenir, l'installation de rampes sur les escaliers les plus difficiles d'accès.

Un de nos agents techniques est dédié à la propreté de la ville. Il aura, dès 2021, pour mission de réaliser un parcours régulier dans l'extrême centre, à pied et d'effectuer des tâches de nettoyage grâce à un matériel spécifique qui sera acquis. Nous souhaitons que cette proximité crée du lien avec la population et que ses passages permettent de faire remonter des problèmes constatés sur son parcours. Nous observons que les extérieurs ont également besoin de soins. Nous réaliserons des passages élargis et réguliers pour améliorer votre quotidien. De nouvelles poubelles seront installées dans les endroits nécessaires.

Un cheminement piétonnier sera installé en 2021, depuis le centre ville jusqu'au kiosque de l'entrée Est via la source St Augustin et Passelaygues. Il sera agrémenté de panneaux rappelant l'histoire de ces lieux et d'une exposition temporaire de photos du Cransac d'Hier. En même temps, et dans le cadre d'une réflexion « cœur de Village » plus vaste, nous réfléchirons à la réalisation de liaisons douces (voies piétonnes et cyclables), entre le centre ville et les sites stratégiques de la commune comme l'établissement thermal, le camping, la gare ...

OM



Une Réflexion est engagée, avec les services compétents de Decazeville Communauté sur la mise en place de bacs à la place du ramassage des sacs en trottoir.

Adapter l'urbanisme aux temps actuels :

La compétence urbanisme a été donnée à Decazeville Communauté. C'est donc avec elle que se gère ce difficile dossier. Il est vaste et complexe mais des pistes intéressantes pourraient voir le jour d'ici quelques mois.

Le bâti délabré : les habitations concernées sont repérées. Celle faisant l'objet d'un péril imminent devraient faire l'objet d'une démolition à moyen terme. Ces opérations concernent aussi d'autres habitations très délabrées.

Concernant les HLM du stade, Aveyron Habitat va déconstruire l'immeuble Les Pins, libérant ainsi un nouvel espace sur ce site qui ne comportera plus qu'un seul HLM. Les Acacias, qui sera détruit à son tour dans quelques mois. Nous avons rencontré les services d'Aveyron Habitat, avec lesquels des pistes de reconstruction d'habitations adaptées aux temps actuels ont été évoquées.

Au niveau communal, nous rap-

6M



a été votée et reconduite. Les priorités de biens situés en centre ville peuvent en bénéficier en se rendant à la mairie pour remplir le dossier de candidature.

Les co-Présidents de la commission
Cadre de Vie, Elodie Martin-Mussa et
Bernard Canac



Les travaux au cœur de l'action MUNICIPALE

La commission des travaux, présidée par Jean-Pierre Alet, est composée de : Chantal Mazon, Bernard Canac, Michel Cannac, Olivier Martin-Mussa, Hélène Mouly, Marie-Line Delansay, Paul Aguiar, Michel Dissac, Michel Manzari, Angélique Deglise-Favre, Christian Torno et Jean Echeverria.

Malgré les retards pris à cause du confinement du printemps, les 7 agents techniques de la ville Julien, Brice, Alexis, Richard, Dominique, Thierry, et leur chef d'équipe Pierre, ont mis les bouchées doubles pour offrir aux cransacois, mais aussi aux curistes et touristes, une image propre, accueillante et sécurisée de la ville, et ce, dans un contexte climatique pour le moins compliqué à la sortie du confinement. Les élus ont souhaité que régulièrement, des rencontres soient organisées en mairie entre les agents et les élus, d'une part, pour organiser les travaux, d'autre part, pour établir des relations de confiance et nouer un dialogue indispensable à la bonne marche du service.

Les domaines d'action sont nombreux et variés :



Cimetière et parcs :

Des efforts particuliers ont été mis en œuvre pour l'entretien des cimetières, du Parc Thermal, de l'espace de loisirs de Passelaygues (avec notamment le changement



de 2 hydroéjecteurs) et de la source Saint Augustin. Les agents sont aussi en action pour défricher nos terrains communaux et chemins ruraux.

Travaux routiers :

La crise sanitaire et la météo ne nous ont pas permis de mener autant de travaux que nous le souhaitions. Malgré tout, l'avenue Jean Moulin a été pour partie réaménagée, ainsi que la route conduisant à l'arrière du Casino. La route des Clavels a elle aussi reçu des travaux conséquents. Sur ce dossier si important, les élus ont mobilisés. Un inventaire global de l'état de la voirie a été réalisé et des devis établis pour tous les tronçons qui le nécessitent : ainsi, nous pourrions établir un programme pluriannuel des réalisations car tout n'est pas faisable en même temps. De plus, soucieux de la pérennité de ces revêtements neufs, nous nous attachons à nous rapprocher en particulier du service eau et assainissement de Decazeville Communauté pour que leurs interventions soient réalisées avant d'entreprendre les travaux de voirie.



nm

Quartier de la gare

Un nettoyage des terrains communaux et du parking de la gare a été entrepris. Les abords de la départementale ont été nettoyés et un espace repos remis en place.

Camping

En plus de l'entretien régulier, le renouvellement du classement 3 étoiles du camping nécessitant des travaux et aménagement particuliers. Ces travaux ont été menés en régie.

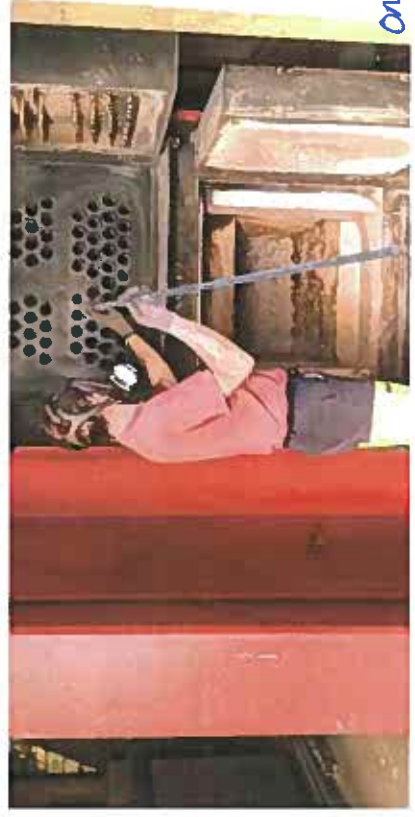


Campagnes d'égoutage et de nettoyage :

En plus de celles réalisées par nos équipes sur la place centrale, nous avons contractualisé avec des intervenants privés pour élaguer ou abattre des arbres malades ou présentant un danger. Ces interventions seront poursuivies en 2021. Au titre du nettoyage et de l'entretien, retenons la grande toilette opérée sur les terrains du lotissement du Belvédère de la Vayasse.

Bien d'autres travaux sont inscrits sur les plannings hebdomadaires de l'équipe technique, qui mettent du cœur à l'ouvrage, afin d'améliorer le cadre de vie et le quotidien de notre ville.

Le Président de la commission
Travaux : Jean-Pierre Alet



nm

Bâtiments communaux :

C'est au quotidien, et pour répondre à la demande des utilisateurs, que les équipes interviennent dans leurs domaines de compétence : entretien et maintenance des bâtiments communaux tout au long de l'année, remplacement de chauffe-eau, peintures pour rénover certaines classes de notre maternelle, remplacement d'éclairages... la liste est longue...

Dans le gymnase ont été mis en place des panneaux afin d'éviter des chutes de particules de briques et, à la demande des enseignants du collège, des aménagements ont été entrepris au Stade Henri Calafat pour libérer et céder un local afin de stocker les matériels servant aux activités d'éducation physique et sportive.



Eclairage public

Après avoir épuisé les lampes que nous avions en stock, nous avons procédé au remplacement des lampes anciennes générations par des lampes Led, générant ainsi une économie de l'ordre de 60%. Suite aux deux campagnes de relampage entreprises en 2020, c'est près de 30% de notre ville qui est équipée en lampes Led.

Chauffage urbain Biomasse

La chaudière a fait l'objet cet été de la reconstruction totale de son foyer qui montrait des signes de faiblesse après 11 ans de bons et loyaux services, foyer très sollicité par la forte chaleur fournie par la combustion des bûches. Plus de 300 tonnes de bûches ont été stockées dans nos locaux du quartier de la gare afin de les faire sécher pour une optimisation de leur combustion. Le contrat de fourniture a été actualisé : dorénavant les bûches achetées seront secs et prêts à l'emploi.

Les écoles

AGIR POUR LA JEUNESSE

Comment imaginer un village comme le nôtre sans qu'il ne nous soit permis d'entendre les braillements, les rires ou les pleurs de nos petites têtes blondes à l'entrée et à la sortie des classes, ou encore pendant les temps de récréation. Les écoles sont la vie, au vrai sens du terme !

C'est la commission des Ecoles, présidée par Patricia Lacombe et composée de Alexandra Alet, Joëlle Sanchez, Michel Manzari, Elodie Martin-Mussa, Angélique Deglise-Favre et Jean Echeverria, qui s'occupe du sujet. Le tissu scolaire à la charge de la mairie est composé de deux établissements :



La Maternelle
Jacques Prévert
et ses 30 élèves



L'Ecole Élémentaire
Emile Zola
et ses 43 élèves

Une cantine permet d'accueillir cet effectif, augmenté de celui du collège qui la rejoint tous les jours. Un chef cuisinier prépare les repas sur place avec des achats faits en circuit court sur des produits frais et travaillés sur place.

Plusieurs travaux de rafraîchissement ont été entrepris à l'école Jacques Prévert.

L'été 2020 a vu la fin des travaux sur la toiture de l'école Emile Zola (un investissement global de 500 000€). Depuis, cette vieille construction Cransacoise présente un aspect accueillant, avec un intérieur rénové, sécurisé et adapté pour accueillir des jeunes en situation de handicap, avec une classe occupée par 11 enfants de l'IME.

L'association « Les Orteilis aux Soleil », de par une action spécifique intitulée « La Pause Méridienne Ecole Emile Zola », intervient au quotidien, durant les temps de repas, et en particulier pendant la crise sanitaire, pour éduquer nos jeunes à l'observance des règles en vigueur, des gestes barrières, et ainsi mener une action à la fois civique et sanitaire, que chacun se doit de saluer.

Au printemps prochain, un projet devrait voir le jour. Un apiscopo sera installé à l'école grâce à la signature d'une convention tripartite entre l'Académie, la Commune et l'Association Abeilles. Une journée portes ouvertes sera organisée pour présenter

cette belle et insolite réalisation. Cette initiative, unique en Aveyron, est un facteur d'attractivité pour l'école de Cransac. Apiscopo, sorte de ruche à plat complètement sécurisée, vitrée sur 4 faces, offre une surface d'observation de 1 m² par face. Les abeilles (de vraies abeilles !!) sont utilisées par les enseignants comme support pédagogique.

A noter aussi une action toute particulière qui a été menée en fin d'année : des pigeons ont élu domicile sur les corniches des étages, laissant ainsi choir leurs déjections sur le parvis de l'école. Afin de les écarter, nous avons pris contact avec un fauconnier qui est intervenu afin de faire fuir ces volatiles peu respectueux des lieux.

En début d'année 2021, un conseil municipal des enfants est en place depuis le 02 février afin d'intéresser les jeunes à la gestion de la commune et leur permettre d'exprimer leurs désirs.

Les 5 élus sont : Paulin VERSAUX, Morgan SVEC, Timéo TRUONG, Léana BOTELLA et Anna CORNIER

La Présidente de la commission École, Patricia Lacombe

ow

L'Action Sociale

DES ÉLUS MOBILISÉS AU QUOTIDIEN

La vice présidence est assurée par Patricia Lacombe et Chantal Mazenq (respectivement adjointe et conseiller municipal) ; sont membres de la commission : Laurence Szczepaniak, Marie-Line Delansay, Angélique Deglise-Favre, Jean Echeverria, Christian Torno



• Pour la fin d'année 2020, bien particulière, il a été décidé par l'équipe du CCAS, de rendre visite aux personnes de la commune âgées de 85 ans et plus, soit 72 foyers.

• A cette occasion, un colis de Noël a été offert. Cela a permis d'échanger sur les problèmes que génère la pandémie.

• Relations avec différents organismes/associations
• Prévention, canicule, pandémie
• Mise à jour du registre des personnes vulnérables

D'autres actions sont également menées :

• Octobre rose (campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein)

• Participation au Téléthon

• Décorations de Noël

• Mars bleu (mois de mobilisation pour la promotion du dépistage du cancer colorectal)

• Noël du personnel mairie

Ce travail est réalisé en collaboration avec les autres CCAS du territoire, des associations caritatives et certains organismes comme la Ligue Contre le Cancer.

Enfin pour terminer sur une note particulière, Cransac peut être fier d'avoir dans sa population un centenaire, Mr Pradel. Nous comptons même deux autres Cransacoises, Mme Alaux et Mme Grialou, mais qui nous ont malheureusement quittés il y a quelques mois.

prises en œuvre auprès des seniors :

- Organisation d'un repas offert aux personnes ayant l'âge requis. Pour l'année 2020 il n'a pu avoir lieu en raison de l'épidémie.



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

est géré par un conseil d'administration de 16 membres. On y retrouve, d'une part, 8 élus et, d'autre part, 8 membres nommés par le Maire (qui est le président), parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans le département. Il est complété par la Commission de l'Action Sociale.

La Commission de l'Action Sociale

intervient principalement dans trois domaines :

- L'aide sociale légale
- L'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles la commission dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles elle met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux
- L'animation des activités sociales.

Ses missions sont clairement identifiées : la gestion des affaires sociales comprenant des actions de prévention et de développement social dans la commune (prévention et animation pour personnes âgées, soutien aux personnes et familles en difficulté ou en situation de handicap).

Des actions sont régulièrement

ow

La démographie médicale

UN BESOIN IMPÉRIEUX

C'est ici le dossier le plus périlleux que les élus aient à prendre en charge, d'autant plus qu'ils ne disposent d'aucune compétence officielle en la matière, la santé dans son ensemble étant une prérogative régalière de l'Etat et au niveau local une compétence communautaire. Mais devant les incertitudes, les plaintes multiples, les craintes exprimées par la population et les curistes à l'annonce du départ de 2 médecins, l'équipe municipale a décidé de s'emparer du dossier pour tenter d'y trouver des solutions. C'est l'adjoint, Bernard Canac qui a été chargé par le Maire, M Raffi, de le suivre.

Un constat alarmant

Notre territoire n'est pas le seul dans cette situation mais quand même ! Deux médecins, les Dr Boumazza et le Dr De Melo ont annoncé officiellement leur départ de Cransac. Ainsi, près d'un millier de patients locaux et plus de 2500 curistes se retrouvent sans médecin référent. A cela s'ajoute l'annonce d'autres départs sur Decazeville et prochainement sur Firmi, tous les ingrédients d'une grave crise sont réunis, d'autant que les possibles installations restent peu nombreuses et encore aléatoires. De plus, la santé de l'hôpital de Decazeville, même si un nombre conséquent de consultations et d'interventions en ambulatoires pratiquées par des médecins extérieurs sont enregistrées, reste fragile.

Un énorme travail en prévision

Devant ce tableau peu réjouissant la municipalité Cransacoise s'est mobilisée dès la sortie du confinement du printemps 2020 et a entrepris un véritable parcours du combattant, pour mieux connaître les différents intervenants le contexte, les dispositifs présents afin de pouvoir envisager des pistes de résolution du problème. Pas facile ! Ainsi, tour à tour, nous avons rencontré : les docteurs Boumazza et Michaud (le Dr De Melo ne nous a pas répondu), Mme Rodrigo, Sous Préfète, M Arnel, Directeur départemental de l'ARS,

M Jacquemin Directeur des Thermes et le Dr Garcia Référent Médical de la Chaîne Thermale du Soleil, la Communauté de Communes, Mme Chyssel Teysseire, référente du Conseil Départemental, le Dr Viellescazes, Président du Conseil de l'Ordre des médecins de l'Aveyron et son bureau, M Garcia, Directeur de Fillières et son collaborateur M Ferreres, les Dr Seguin et Cabrollet de la Maison de Santé d'Aubin, d'autres médecins Aveyronnais. Plusieurs rencontres, parfois avec quelques uns de ces intervenants avec aussi l'activation d'un réseau de particuliers connus des élus cransacols.

Des dispositifs attrayants mais peu suivis

Nous avons appris, contrairement à des informations erronées ou incomplètes parues ici ou là, que le Bassin bénéficiait de plusieurs zones procurant aux médecins qui souhaitent s'installer des aides considérables, par exemple une prime à l'installation de 40 000€ ou encore la déqualification du chiffre d'affaire durant 5 ans puis dégressive 3 ans de plus... bref, des aides significatives qui, malgré tout, ne font pas venir de nouveaux praticiens. Souignons aussi, et c'est tout à leur honneur, que plusieurs médecins des maisons de santé sont Maîtres de Stage, et ainsi accueillent de nombreux internes avec pour objectif de les sédentariser sur le territoire : beaucoup d'internes mais peu de candidats à l'installation. Alors, ou est le problème ? L'attractivité du territoire ? La concurrence de secteurs plus plaisants ? Un projet médical qui ne leur convient pas ? Une organisation du travail non adéquate ? Impossible de répondre objectivement à ces multiples questions.

Des résultats en attente

A l'heure actuelle, des pistes sérieuses sont en vue, et sans vouloir vendre la peau de l'ours... de nouveaux médecins pourraient rejoindre Cransac dans les semaines à venir, et ainsi donner de l'air au système qui en a tant besoin... d'autant plus que le dossier

reviendra sur la table à court terme. La municipalité a décidé de favoriser la venue de ces médecins en consentant, sur quelques mois, des efforts significatifs en terme de prise en charge des loyers de l'hébergement et du cabinet médical. Sur ce sujet, un investisseur privé, rencontré par les élus, installera deux cabinets médicaux modernes et adaptés aux PMR non loin du centre ville, sur l'avenue J. Jaurès. Que cette coopération intelligente soit saluée ici.

Et demain ?

Rien n'est gagné, tout est à construire ! Ces nouveaux médecins devront être accompagnés, les élus y participeront activement, ils devront être intégrés et soutenus par le corps médical ici présent, nous y veillerons et appelons d'ores et déjà nos médecins à participer à cet effort : nous leur faisons confiance pour œuvrer dans ce sens. Mais la vigilance s'imposera à nous car de nouveaux départs sont annoncés, et il faudra bien les compenser. En conclusion, disons que le proverbe « Aide-toi, le ciel t'aidera » est remarquablement adapté à ce dossier dans lequel les élus Cransacols se sont démenés mais se sont bien souvent sentis bien démunis !!

Bernard Canac

Dernière minute

A l'heure où le bulletin municipal par chez l'imprimeur, nous sommes très heureux de vous annoncer la venue à Cransac du Dr Glani Christine très probablement en avril.

Grâce à un effort financier conséquent de Decazeville Communauté, ce médecin roumain de 51 ans va pouvoir s'installer dans des locaux neufs mis à sa disposition Avenue J. Jaurès, dès lors que le Conseil de l'Ordre des médecins aura validé son inscription. Un 2^e médecin roumain pourra le rejoindre à moyen terme. De plus nous sommes en relation avec une autre jeune praticienne qui va venir à Cransac dans les prochains semaines pour réaliser des remplacements chez un médecin déjà installé.

La crise sanitaire a sérieusement ralenti les démarches entrepris. Nous vous remercions plus précisément de tout cela dans les jours à venir.

Nous lançons un appel solennel à tous les cransacols, et à ceux à tous ceux qui aujourd'hui se retrouvent orphelin de leur médecin traitant : contacter le(s) nouveau(x) médecin(s) inscrit(s) vous chez lui, déclarez le comme étant votre médecin traitant, commencez à construire avec lui votre nouveau parcours de soins - c'est aussi de votre engagement que dépendra la suite.

Un grand projet pour la mandature

« CRANSAC, VILLE DE DEMAIN »

C'est une réflexion partagée entre les élus qui les a conduits vers ce beau projet « Cransac, Ville de Demain ». Non que nous soyons une ville du passé, l'établissement thermal, le casino, le camping mais avec bien d'autres équipements que Cransac a su se tourner vers l'avenir.

Mais cet avenir, il faut aujourd'hui l'impulser, le bâtir afin que notre ville ne manque pas les rendez-vous qui vont s'offrir à elle ! Le monde va très vite et il est clair que ceux qui manqueront le train ne le rattraperont pas...

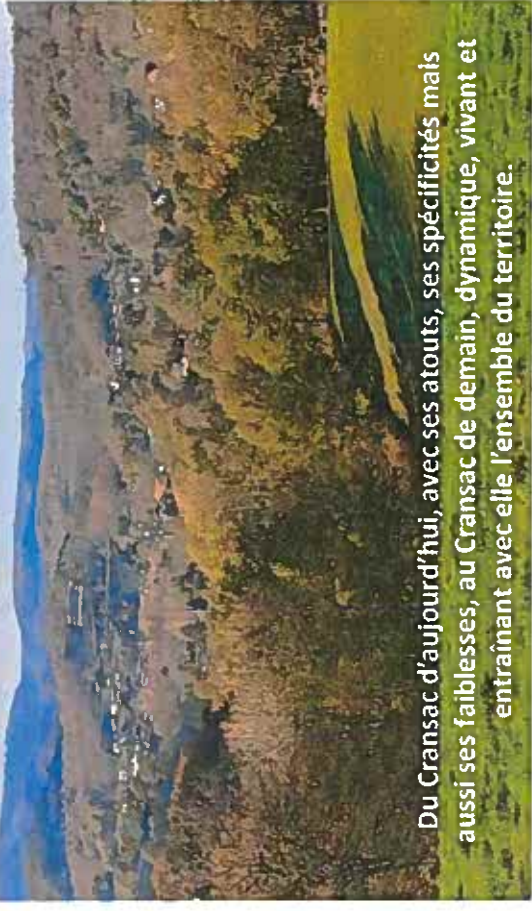
C'est pour cela, que depuis plusieurs semaines nous avons multiplié les rencontres, les échanges avec tous les partenaires des collectivités, Decazeville Communauté, l'Etat, la Région, le Département, mais aussi le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), les Chambres Consulaires, la Banque des Territoires, les élus locaux, des porteurs de projets... de nombreuses heures d'échanges qui nous ont permis d'y voir plus clair dans le canevas administratif plutôt complexe qui gère ces dispositifs. Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'afficher nos ambitions, pour Cransac mais au-delà pour tout le territoire alentour. Le document intégral qui expose ce projet sera distribué à tous les Cransacols dans leurs boîtes aux lettres au cours des prochains mois. Ce texte n'a pour objet que de vous en livrer les grandes lignes, sans rentrer dans le détail des réalisations.

Le constat

Notre ville est toute en longueur, sans aucun point d'accroche véritable pour celui qui la traverse. La place n'est qu'un parking bitumé et ses abords sont parfois très vétustes et peu attractifs. Les liaisons urbaines sont vieillissantes et inadaptées aux temps actuels.

Un projet pour notre ville :

« Cransac, Ville de Demain »



Du Cransac d'aujourd'hui, avec ses atouts, ses spécificités mais aussi ses faiblesses, au Cransac de demain, dynamique, vivant et entraînant avec elle l'ensemble du territoire.

ONM

On

Le projet

Il faut dynamiser cet espace, le faire redevenir le cœur de la ville, là où la vie sociale va prendre sa place, les échanges, les fêtes, les rencontres qui impulseront l'économie locale en particulier les commerces qui ont déserté ces secteurs.

Des bâtisses anciennes devront être détruites, d'autres rénovées pour générer une nouvelle atmosphère, plus attrayante. Des activités devront être implantées pour créer du mouvement, de la vie, faire que la mixité sociale et les échanges intergénérationnels retrouvent une place qu'ils n'auraient jamais dû perdre. En même temps, il ne faudra pas oublier « le reste » de Cransac et ainsi imaginer, avec les quartiers, les pôles d'attractivité de la ville comme l'Etablissement Thermal, le Camping, Le Casino, La Gare, les espaces de détente et de loisirs ...

des liaisons nouvelles, des voies de circulation « douces » comme des chemins piétonniers ou des pistes cyclables.

Le calendrier

C'est probablement ici que les choses deviennent difficiles à affirmer tellement les démarches administratives sont lourdes, longues et parfois incertaines. Nous sommes déjà engagés dans le programme régional « Bourg Centre Occitanie ». Nous avons candidaté à un autre projet régional, complémentaire du précédent « Reconquête des friches en Occitanie » et nous sommes en train de postuler à l'appel à projet de l'Etat dans le cadre du plan France Relance. Avec le département, à partir d'une étude que nous avons confiée au CAUE, nous sommes entrés dans une démarche « Cœur de Village ». La

Banque des Territoires est prête à nous aider ainsi que l'EPF Occitanie (établissement Public Foncier). L'Etat, bien sûr, prête à notre projet un œil attentif. Nous espérons que fin 2021 les premiers travaux puissent être réalisés : ils seront le lancement d'un vaste chantier qui s'étalera sur toute la mandature et peut-être même au-delà. Vers la mi 2021, un calendrier plus précis des interventions devrait pouvoir être diffusé.

Le financement

Mais la préoccupation majeure qui habite les élus, c'est le financement ; il faut investir raisonnablement afin de ménager des marges de manœuvre pour d'autres réalisations (réseau routier notamment) et en préservant la capacité financière de la commune dans une conjoncture difficile.

Une ville face à son destin...

Il n'y a pas de territoire condamné...
il n'y a que des territoires sans projet



on

LABAC
Thèmes

TABAC - PRESSE - PAPETERIE - LIBRAIRIE
CARTERIE - PILES - CADEAUX - CONFISERIE
BOISSONS - PETITE EPICERIE - DEPOT DE PAIN
ARTICLES FUMEURS - SERVICE COPIES ET FAX
DE PANACHE INFORMATIQUE 06 98 02 77 77

OUVERT 7J/7
07H30 - 12H15
14H00 - 19H00

HOTEL
05 65 63 01 15
Labac Presse des Thèmes - 10 avenue Jean Jaures à Cransac

Boulangerie Pâtisserie
CAYLA ALCOUFFE
Maître Pâtissier Confiseur

45 rue Cayrade 05 65 43 15 60
37 rue Maruéjols 05 65 43 24 90
Place Wilson 05 65 43 28 39
12300 DECAZEVILLE
Place de la Marie 05 65 63 43 11
12300 FIRMI

Sant AFS Taxis - V.S.L - Ambulances

Ambulance 2000

CRANSAC
05 65 63 02 07
sant.afs@orange.fr - www.ambulance2000.fr

Hôtel du Parc
HOTEL • RESTAURANT
Florence et Philippe Astor

11 rue du Général Artoux - 12110 CRANSAC-LES-THERMES
Tél. 05 65 63 01 78 • Fax : 05 65 64 47 96
hotel.duparc@orange.fr - www.hotel.duparc-cransac.com

EURL PHARMACIE MISTRAL

Location & Vente de
Matériel Médical
Orthopédie
Livraison gratuite
à domicile

05 65 63 01 16
6 rue du 1er Mai
12110 CRANSAC-LES-THERMES

Gilles LAURIAC
Revêtement sol et mur

Gilles LAURIAC
06 07 60 62 70
lauriac.gilles@gmail.com
Croix de la Romiguière - 12300 DECAZEVILLE

*«Doutres, Tranchers & Marbrerie Trinités»
«Adhancements Direct-Folcher»*

- Organisation complète d'obsèques
- Fabrication de monuments
- Chambre funéraire avec 3 salons

Permanence téléphonique
24H/24 - 7J/7

4 place Monteil
12110 AUBIN
05 65 43 80 90
12110 AUBIN
www.pompes-funebres-viret-folcher.com

on

Intermarché

SUPER

CRANSAC



AV. DU 19 MARS 1962 LA CAYRONIE
12110 CRANSAC

05 65 63 10 18

**HORAIRES
D'OUVERTURE
DU MAGASIN**

Tous les jours : 8h30 à 19h30
Le Dimanche : 09h à 12h

